

Section Régionale Poitou-Charentes

29 JANVIER 2026
DISSAY



SOIREE - LA PIF : DIAGNOSTIC, TRAITEMENTS ET CONSÉQUENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

DATE DE LA FORMATION

29 janvier 2026

LIEU DE LA FORMATION

CHÂTEAU DE DISSAY
111 place Pierre d'Amboise
86130 Dissay

POINTS DE FORMATION CONTINUE

Cette formation vous apporte 0.10 CFC, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne

Renseignements scientifiques et inscription

Eric Meyer
Email: meyerer@wanadoo.fr
Téléphone : +33 5 49 51 01 67

Frais d'inscription

Vétérinaire Adhérent AFVAC : 50 € TTC
Vétérinaire non-adhérent : 75 € TTC
Etudiant AFVAC Junior : 38 € TTC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La périctonite infectieuse féline (PIF) a longtemps représenté un défi diagnostique et thérapeutique majeur en médecine féline. Pourtant, ces deux dernières années ont marqué un tournant décisif. Des progrès considérables ont permis de rendre accessible un traitement antiviral efficace, redonnant espoir face à une maladie autrefois quasi systématiquement mortelle. Cette avancée thérapeutique impose aujourd'hui une exigence accrue en matière de diagnostic. Il est désormais essentiel de savoir identifier avec justesse les cas suspects pour offrir une chance de guérison. Cette formation propose une mise au point clinique et pratique à destination des vétérinaires.

Les objectifs sont d'apprendre à approcher une quasi-certitude diagnostique malgré l'absence de test pathognomonique, de savoir initier et suivre un traitement antiviral de manière raisonnée, et de comprendre les enjeux de santé publique liés à l'usage croissant de ces molécules. Une approche structurée et actualisée pour mieux accompagner les chats atteints de PIF... et leurs propriétaires.

PRÉREQUIS

Être vétérinaire ou étudiant vétérinaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Diagnostiquer une périctonite infectieuse féline (PIF).
- Mettre en place un plan de traitement et un suivi de la maladie.
- Connaitre les conséquences du traitement (effets secondaires, contre-indications, conséquences sur la santé publique).

FORMATEUR

- Suzy Valentin (DV, Dip. ACVIM et ECVIM-CA).

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

- 2h de programme se déclinant en 2h de cours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support pédagogique. Ordinateur et vidéoprojecteur.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

- Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 28 JANVIER

PROGRAMME

19h00-20h00	Accueil des participants
20h00-22h00	La PIF : diagnostic, traitements et conséquences en santé publique - S. VALENTIN
22h00-23h00	Diner

BULLETIN D'INSCRIPTION

AFVAC POITOU-CHARENTES

SOIRÉE - LA PIF : DIAGNOSTIC, TRAITEMENTS ET CONSÉQUENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

À compléter et retourner à: **AFVAC, 40 rue de Berri - 75008 PARIS**

PARTICIPANT

Nom, prénom

Adresse

Tél/fax

E-mail (individuel)*

Exercice/Statut: Libéral Salarié / AFVAC Junior

N° adhérent afvac

N° d'ordre national

Coordonnées pour la facturation (si différentes de la personne participant à la formation) :

Employeur du participant à la formation

Nom

Code postal, Ville

E-mail

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.

En cochant cette case** :

- j'accepte et je reconnaissais avoir pris connaissance de la description de la formation, m'être assuré(e) que le bénéficiaire de la formation remplisse les prérequis nécessaires et je m'engage à communiquer les informations sur la formation au bénéficiaire de la formation.
- j'accepte et je reconnaissais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente*** et du règlement intérieur*** et avoir transmis les informations au participant de la formation.

PAIEMENT

Chèque bancaire à l'ordre de l'AFVAC

Paiement par carte bancaire : un lien vous sera envoyé par mail pour effectuer l'opération

Virement bancaire au compte Crédit Agricole - IBAN : FR76 1820 6006 6865 1045 0996 104 - BIC : AGRIFRPP882

N° de TVA européen de l'AFVAC : FR 13321592701. Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le participant. Renseignements FIF-PL / OPCO-EP (Anciennement Actialians) : Numéro organisme de formation AFVAC : 1175 170 63 75 / N° de SIRET AFVAC : 321 592 701 000 31.

*Champ indispensable pour recevoir les documents inhérents à la formation **Conditions obligatoires pour valider l'inscription à la formation

***Disponibles sur le site de l'afvac sur <https://afvac.com/cgv> et https://afvac.com/reglement_intérieur

FRAIS D'INSCRIPTION

Tous nos prix sont TTC: TVA à 20%

- | | |
|------------------------------|------|
| ► Vétérinaire adhérent AFVAC | 50 € |
| ► Vétérinaire non-adhérent | 75 € |
| ► Etudiant AFVAC Junior | 38 € |

Le nombre minimum de participants est de 25

Le nombre maximum de participants est de 50



Inscrivez-vous directement
en scannant ce QR code

Distribué par :

